

4 Économie

Zone économique à régime privilégié de Nkok

Trois nouvelles entreprises exportent leurs produits

Willy NDONG
Libreville/Gabon

Métal Co, Sogamétal et Hai Sheng Rong Hua ont procédé, le mois dernier, à la commercialisation de leur production (lingots d'aluminium, de laiton, de cuivre et batteries de voitures) sur le marché international, notamment à Dubaï aux Emirats-Arabs-Unis. Un nouveau cap franchi dans l'essor industriel du pays.

APRÈS Shinago, les entreprises Métal Co, Sogamétal et Hai Sheng Rong Hua sont les 3 nouvelles unités de production installées dans la Zone économique à régime privilégié, sise à Nkok, à exporter.

En effet, le 6 avril dernier, Métal Co a procédé à l'emportage de 371 lingots d'aluminium à destination de Dubaï (Émirats Arabes Unis). L'emportage s'était fait en présence du bureau de douanes de l'Autorité administrative de la Zerp de Nkok (AAN).

Moins de deux semaines plus tard, le 18 avril, c'est au tour de Sogamétal d'emporter 22 tonnes de lingots de laiton. L'entreprise a pu aussi entamer sa première production de lingots de cuivre.

La 3e entreprise, très attendue, Hai Sheng, séduit par sa promesse de fabriquer des batteries de voiture "Made in Gabon". La société a démarré sa production test le 30 avril dernier et se lancera à l'assaut du marché national et



Photo : Prince Jackson Mousassa

C'est ce type de matériaux qui est désormais exporté.

sous-régional durant le mois de mai en cours. Ainsi, le Gabon est en passe de devenir un hub industriel "pour arroser" à la fois le marché de la Cémac et celui de l'international. Comme on peut aisément l'imaginer, l'entrée en acti-

tivité de ces entreprises requiert plus d'emplois. Ainsi, le nombre d'emplois directs a connu une hausse de 6% en 3 mois, passant ainsi de 1148 à 1216 de février à mai 2016. Ce taux connaîtra une augmentation conséquente lorsque

ces entreprises, nouvellement entrées en production, atteindront leur niveau de production nominale.

En terme de RSE (Responsabilité sociale des entreprises), la Zone économique à régime pri-

vilégié a ouvert ses portes à quelques apprenants dans le cadre du programme "1 jeune = 1 métier". Au total, 52 jeunes compatriotes ont rejoint six des entreprises en production dans la ZERP, pour être formés aux métiers techniques et industriels. Avec le lancement des activités de ces trois entreprises, l'Autorité administrative de Nkok poursuit plus que jamais son ambition d'être la vitrine du Gabon industriel. En accompagnant notamment les opérateurs dans toutes leurs démarches administratives dans de courts délais, à travers son guichet unique in situ, constitué aujourd'hui de 17 administrations publiques.

103e session du Conseil des ministres ACP

Marie-Julie Biloghe Bi-Nzendong défend la position du Gabon et de la Cémac

FA (Source/ MDDEPIP)
Libreville/Gabon

LA capitale sénégalaise, Dakar, vient d'abriter la 103e session du Conseil des ministres Afrique-Caraïbes et Pacifique (ACP) qui regroupe 79 Etats ayant des relations historiques privilégiées avec l'Union Européenne, ainsi que la 41e session du Conseil conjoint ACP/UE. La délégation gabonaise était conduite par la ministre déléguée au développement durable et à l'Economie, Marie-Julie Biloghe.

Cette rencontre a été l'occasion pour le Groupe ACP de faire, entre autres, la revue des négociations des Accords de partenariat économique (APE) avec l'Union Européenne, mais aussi de discuter des perspectives du Groupe, préparer le 8e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement ACP, discuter du programme de développement durable à l'horizon 2030, de l'impact des chocs exogènes sur les économies des pays ACP ainsi que des problématiques migratoires.

S'agissant des négociations d'un APE entre l'Afrique centrale et l'Union Européenne, dont le chef de l'Etat s'est vu confier le parrainage politique par ses pairs de la Cémac, Mme Biloghe a affirmé la volonté de l'ensemble des pays de la sous-région de parvenir à la conclusion, à l'horizon de juillet 2016, d'un APE régional, juste et équilibré avant l'entrée en vigueur en août de cette année de l'Accord intérimaire du Cameroun, signé le 15 janvier 2009.

Dans cette perspective, le membre du gouvernement gabonais a invité la Commission européenne à reprendre activement les discussions avec les instances régionales de négociations, à savoir la Commission et le Secrétariat général de la Cémac.

DOSSIERS DE L'HEURE. En ce qui concerne l'avenir du Groupe ACP après 2020, un rapport préliminaire du Groupe d'éminentes personnalités (GEP) sur les perspectives a été présenté. Le travail dudit Groupe, présidé par l'ancien président du Nigéria Olusegun Obasanjo, a été mené sur la base des lignes



Photo : DR

La ministre déléguée à l'Economie Marie-Julie Biloghe a porté la voix du Gabon et de la sous-région.

directrices données par le 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de décembre 2012. A savoir, préserver la relation privilégiée avec l'UE, renforcer la coopération Sud/Sud et triangulaire, tout en s'ouvrant à la coopération avec les pays émergents.

Le rapport final du GEP sera présenté lors du 8e sommet ACP, prévu du 31 mai au 1er juin 2016 à Port Moresby (Papouasie-Nouvelle Guinée), et dont le point des préparatifs a été fait par le secrétariat général du Groupe ACP. Ces travaux auront pour thème central "Repositionner le

Groupe ACP pour répondre aux défis du développement durable".

Par ailleurs, les pays ACP et l'UE ont convenu de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Groupe ACP a, néanmoins, souligné sa volonté de voir un cadre de financement ambitieux adopté ainsi que l'établissement d'un partenariat mondial pour le développement efficace. La Commission Européenne a, pour sa part, estimé qu'un accent particulier devra être mis sur le processus de suivi et d'examen, qui constitue cette année un élément essentiel des discussions internationales. Pour ce faire, une attention devrait être accordée à l'amélioration des systèmes d'information des pays ACP. La commission a par ailleurs estimé que le partenariat ACP-UE devrait être mis en adéquation avec les Objectifs de développement durable. En outre, le Conseil conjoint a convenu de la nécessité de réviser le chapitre 3 de l'annexe II de l'Accord de Cotonou au plus tard le 31 décembre 2016.

Cette modification vise à

améliorer l'efficacité du mécanisme V-FLEX d'absorption des chocs, qui a été conçu pour atténuer les effets néfastes des chocs exogènes. La révision élargit le champ d'action du mécanisme existant et devrait permettre une prise en compte des pays subsahariens, comme le Gabon, de fortes fluctuations des recettes pétrolières et minières.

Enfin, le pays ACP et UE ont discuté de la question des migrations. A cet égard, le Gabon a fait observer que les migrations massives ramènent peu ou prou aux problèmes de gouvernance, de croissance inclusive et de développement durable. Certes, des mesures de courts termes peuvent être prises pour parer l'urgence et apaiser les inquiétudes d'une partie des options publiques.

Toutefois, cela ne devrait pas occulter les causes des migrations, qui sont essentiellement structurelles et appellent des efforts accrus des pays européens en matière d'aide aux régions d'émigration, mais aussi aux pays de transit et de destination comme le Gabon.

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 03/05/2016

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1569	1USD =	566,995	1 USD	602,365
CAD	1,4559	1CAD =	450,551	1 CAD	474,367
JPY	122,5300	1JPY =	5,353	100 JPY	556,693
GBP	0,7910	1GBP =	829,244	1 GBP	864,421
CHF	1,0977	1CHF =	597,574	100 CHF	62 580,12
ZAR	16,7316	1ZAR =	39,205	100 ZAR	4 076,81
MAD	11,0246	1MAD =	59,499	1MAD	61,87
CNY	7,5013	1CNY =	87,446	1CNY	90,07

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	03/05/2016	4 375,22
DOW JONES	03/05/2016	17 891,16

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
03 Mai 2016: 45,56